



# Les salariés doivent être protégés !

Houdemont, le 8 novembre 2021

La tentative d'intrusion dans les bureaux de l'agence de Belfort samedi 6 novembre de plusieurs dizaines de personnes manifestant contre le pass sanitaire illustre une nouvelle fois ce que vos représentants de L'Est Media CGT martèlent à la direction depuis plusieurs années. Cristallisant peurs, rancœurs et frustrations, les médias sont devenus des cibles de choix pour les anti-tout et les mécontents de tous poils. Mais ces derniers ne se contentent plus de mots « doux », ils passent aux actions dures mettant en danger l'intégrité physique et psychique des salariés.

Au titre de son obligation générale de santé et de sécurité, obligation de moyens et de... résultat est-il besoin de le rappeler, **c'est à l'employeur de mettre tout en œuvre pour protéger les salariés de toutes les catégories professionnelles, sur et en dehors de leur lieu de travail où ils représentent L'Est Républicain et Vosges Matin.**

Pour les élus et mandatés de L'Est Media CGT :

**Non**, l'insulte, la menace et l'intimidation ne font pas partie des « risques » de nos métiers !

**Non**, il ne faut pas s'interdire de couvrir certains sujets au motif qu'ils seraient « sensibles » !

**Non**, il ne faut pas mettre la poussière sous le tapis en se convainquant que « cela n'arrive qu'aux autres ».

**Oui**, il est possible de sécuriser encore mieux les agences, sans pour autant les transformer en bunkers !

**Oui**, il est possible de former les salariés à la gestion de crise et de leur donner des consignes pratiques pour éviter de s'exposer. Comme, par exemple, le droit de retrait.

**Oui**, il faut que la direction générale et la rédaction en chef prennent fermement, clairement et publiquement position contre toutes formes d'attaques de nos journaux, et portent systématiquement plainte au titre de nos journaux contre les auteurs de faits à l'encontre de leurs salariés !

**Comme il l'a toujours fait et continuera à le faire, L'Est Media CGT défend les intérêts de tous les salariés. Leur santé et leur sécurité ne sont pas négociables. Ils doivent être protégés quelles que soient les circonstances et les lieux mais aussi quel qu'en soit le coût.**